

## 2.4 La filière pêche et la production



Parmi les 39 halles à marée françaises, 5 sont situées en Nouvelle-Aquitaine, dont 3 en Charente-Maritime. Le merlu, la sole, le bar, la seiche et le maigre constituent les principales espèces commercialisées



Déchargement du poisson à la criée de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure © Sud-Ouest

Le prix de vente moyen en 2021 sur la façade Sud-Atlantique s'est établi à 5,16 € au kilo alors qu'il atteignait 3,77 € en moyenne en France. Ce prix de vente nettement plus élevé s'explique par l'importante proportion d'espèces à forte valeur ajoutée dans les débarquements (sole, bar...), mais également par une bonne valorisation des produits de la pêche (labels et circuits courts). La commercialisation des produits est assurée par trois organisations de producteurs (Pêcheurs d'Aquitaine, Les Marins Pêcheurs de la Cotinière, FROM Sud-Ouest).

### La vente en criée, entre tradition et modernisation

Le mode principal de vente du poisson frais est la criée qui met face à face l'offre des pêcheurs et la demande du marché dans un lieu portuaire spécifique. Autrefois, les enchères étaient données à la voix dans la halle à marée, d'où le terme « criée » qui, par extension, a fini par qualifier aussi le lieu où se déroule cette vente.

À l'origine, les pêcheurs et les armateurs débarquaient leurs poissons qui étaient triés par espèce et par taille, rangés dans des caisses en plastique et recouverts de glace. Cette opération se déroulait la nuit. Au petit matin, en général vers 6 h, la vente démarrait sous la responsabilité d'un agent du port appelé "crieur". Les mareyeurs se déplaçaient en groupe devant chaque lot. Une fois lancée la vente, ils surenchérisaient avec des signaux propres à chacun et bien connus du crieur. Quand le lot était attribué, le mareyeur recevait un ticket précisant la quantité, l'espèce et l'identité de l'acheteur. Il suffisait alors de livrer les caisses dans les magasins des mareyeurs.

Aujourd'hui, la vente dite électronique est pratiquée dans tous les ports. Après le tri, tous les lots doivent être enregistrés dans une base de données, une saisie nécessaire

pour que les enchères puissent être lancées. Dans certaines criées, l'édition d'un catalogue permet aux acheteurs de s'informer par avance de l'état de l'offre.

La vente reprend une technique déjà ancienne en agriculture : le cadran. Un opérateur affiche les données d'un lot (nom du bateau, espèce, taille, poids) sur un tableau lumineux. Les acheteurs sont installés sur des gradins et, boîtier en main, appuient sur un bouton quand ils veulent soumissionner. Le plus rapide l'emporte. Cette modernisation a introduit la vente à distance par internet, élargissant le panel des acheteurs et réduisant de fait les invendus.

### Côtière et hauturière, deux types de pêche

Dans de nombreuses criées, cohabitent deux types de vente. Les pêcheurs du large proposent des volumes importants en espèces de fond (cabillaud, le merlan, la julienne, le merlu, etc.) capturées dans des campagnes d'une à deux semaines. Les pêcheurs côtiers, qui opèrent sur un ou deux jours, débarquent des espèces plus variées et considérées en général comme plus nobles, telles que le rouget, la langoustine, la sole.

### Une nécessaire modernisation de la filière

La diversification et la modernisation de la filière de transformation et commercialisation des produits issus de la mer (compétitivité, valorisation des co-produits, valorisation des initiatives de production durable, maintien du tissu économique local, labellisation et image de marque) constituent actuellement des enjeux majeurs sur la façade Sud-Atlantique, notamment pour préserver la pêche artisanale, valoriser les produits en circuits courts et assurer la pérennité de la filière. ■

### CHIFFRES-CLÉS

- 15 571 tonnes de poissons débarqués et commercialisés dans les halles à marée en 2021
- 81,4 millions d'euros de chiffre d'affaires générés par les halles à marée
- 5,16 € le prix moyen au kilo des débarquements commercialisés (+9,3% par rapport à 2020)
- 27,8 millions d'euros de chiffre d'affaires pour Saint-Jean-de-Luz, 6ème halle à marée française en valeur
- 25 millions d'euros de chiffre d'affaires pour La Cotinière, 8ème halle à marée française en valeur

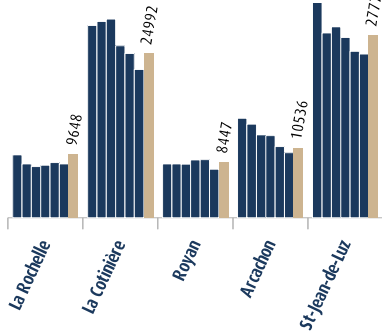
### ACTUALITÉS

La nouvelle halle à marée du port de La Cotinière est entrée en service au début de l'année 2022. Ultra-moderne, cet équipement de 13 000 m<sup>2</sup> doit faciliter le travail des pêcheurs et acheteurs. Le réaménagement du port de la Cotinière a nécessité un investissement chiffré à plus de 60 millions d'euros. Couplée à un troisième bassin déconnecté des marais et désormais accessible à toute heure, cette halle à marée entend ainsi faciliter l'activité des professionnels tout en offrant plus d'espace, une meilleure sécurité et des conditions sanitaires accrues. Sixième port de pêche français et véritable « poumon économique » de l'île d'Oléron, la Cotinière met en vente 95 espèces de poissons et crustacés et pourra dorénavant débarquer jusqu'à 6 000 tonnes de produits de la mer. La nouvelle halle à marée abrite aussi des « cases », des ateliers ou espaces de stockage loués à des mareyeurs.

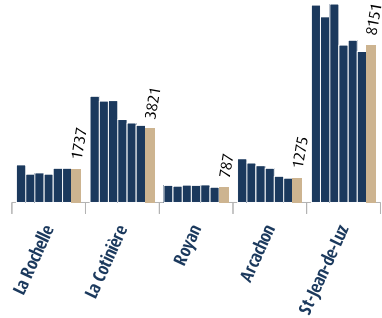


Les 5 halles à marée de la façade Sud-Atlantique ont commercialisé 15 571 tonnes de produits de la pêche en 2021 pour un chiffre d'affaires de 81,4 millions d'euros

Valeur des ventes 2015-2021  
(en milliers d'euros)

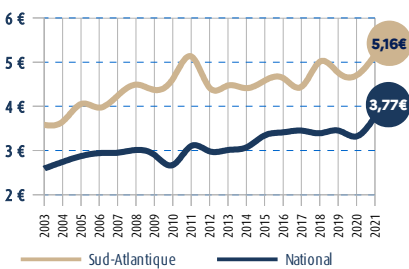


Volumes des ventes 2015-2021  
(en tonnes)

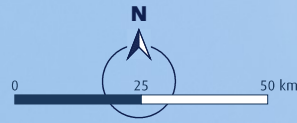
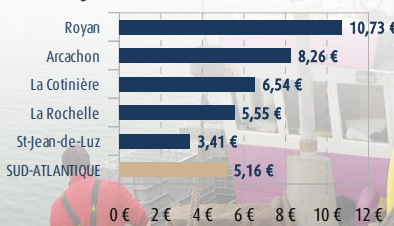


Évolution du prix moyen au kilo.

Période 2003-2021



Prix moyen au kilo en 2021



## Production des halles à marée en 2021

- Halles à marée
- Total des volumes débarqués par criées et par principales espèces pour la façade Sud-Atlantique
- Total des valeurs des ventes par criées et par principales espèces pour la façade Sud-Atlantique

## SUD-ATLANTIQUE

Principales espèces débarquées (tonnes) et commercialisées (millions €)

- MERLU 4778 T / 16.0 M€
- SOLE 1015 T / 14.95 M€
- BAR 541 T / 7.51 M€
- SEICHE 1035 T / 5.37 M€
- MAIGRE 635 T / 5.29 M€
- GERMON 1128 T / 3.47 M€
- BAUDROIE 414 T / 3.12 M€
- THON ROUGE 190 T / 2.16 M€
- CETAU 365 T / 1.73 M€
- LINGUE FRANCHE 560 T / 1.26 M€
- SAR COMMUN 30 T / 0.31 M€
- AUTRES ESPECES 20.2 M€

15.571 T.  
 81,4 M€

### LA ROCHELLE

- MERLU 568 T / 1.741 M€
- SEICHE 296 T / 1.506 M€
- BAR 88 T / 1.372 M€
- MAIGRE 101 T / 0.955 M€
- SOLE 53 T / 0.717 M€

1737 T.  
9.65 M€

### LA COTINIÈRE

- SOLE 298 T / 4.499 M€
- SEICHE 563 T / 2.866 M€
- BAR 194 T / 2.815 M€
- MAIGRE 244 T / 1.870 M€
- CETAU 332 T / 1.563 M€

3821 T.  
24.99 M€

### ROYAN

- SOLE 232 T / 3.348 M€
- BAR 104 T / 1.756 M€
- MAIGRE 244 T / 1.725 M€
- BAUDROIE 62 T / 0.348 M€
- SAR COMMUN 18 T / 0.186 M€

787 T.  
8.45 M€

### ARCACHON

- SOLE 324 T / 4.842 M€
- BAR 91 T / 0.896 M€
- MERLU 163 T / 0.585 M€
- BAUDROIE 88 T / 0.529 M€
- SEICHE 76 T / 0.414 M€

1275 T.  
10.54 M€

### ST-JEAN-DE-LUZ

- MERLU 3788 T / 12.64 M€
- GERMON 1128 T / 3.463 M€
- THON ROUGE 190 T / 2.151 M€
- SOLE 108 T / 1.543 M€
- LINGUE FRANCHE 560 T / 1.263 M€

8151 T.  
27.78 M€

M€=millions d'euros, T=tonnes  
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM  
Sources : DIRM SA, FranceAgrimer  
Réalisation DIRM SA MCPPLM - Mai 2022